

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

FICHE D'HOMOLOGATION CONFORME A L'ANNEXE J DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL
POUR LES VOITURES DES GROUPES 1 A 5

BOOK OF RECOGNITION IN ACCORDANCE WITH APPENDIX J TO THE INTERNATIONAL
SPORTING CODE FOR CARS OF GROUPS 1 TO 5

Constructeur/Manufacturer CITROEN Modèle / Model MA série MG (CX Diesel)
Cylindrée / Cylinder capacity 2175 cm 3

Constructeur du châssis / Chassis Manufacturer CITROEN

Constructeur du moteur / Engine Manufacturer CITROEN

Homologation valable à partir du / Recognition valid as from 1 JUIL 1978

Modèle homologué en groupe 1 Numéro d'homologation
Model recognized in group Recognition number 5687

Photo A : voiture vue de 3/4 AV
Photo A : 3/4 view of car from front

Photo B : voiture vue de 3/4 AR
Photo B : 3/4 view of car from rear



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES / GENERAL CHARACTERISTICS :

- 1) Mode de construction : construction séparée / monocoque.
Type of car construction : separate / unitary construction.
 - 2) Matériau du châssis acier Matériau de la carrosserie acier
Material of chassis Material of coachwork
 - 3) Empattement droit 2845 mm Gauche 2845 mm
Wheelbase right Left
 - 4) Largeur de la carrosserie mesurée aux axes AV 1520 mm
Width of bodywork measured at front axle
 - 5) Largeur de la carrosserie mesurée aux axes AR 1512 mm
Width of bodywork measured at rear axle
 - 6) Longueur hors-tout avec pare-chocs 4629 mm Sans pare-chocs 4525 mm
Overall length with bumpers Without bumpers
 - 7) Type de suspension : AV hydropneumatique AR hydropneumatique
Type of suspension : Front Rear
- (Photo D) (Photo E)

Signature et cachet de
l'autorité sportive nationale,

Signature et cachet
de la F.I.A.,



NOTA : Les pages 1 à 7 comportent toutes les indications nécessaires à la vérification technique pour les Groupes 2 et 4.
Pages 1 to 8 include all necessary information for the scrutineering of cars for Groups 2 and 4.

MOTEUR :

- 8) Cycle 4 temps
- 9) Nombre et disposition des cylindres 4 en ligne
 Number and disposition of cylinders
- 10) Système de refroidissement Eau
 - Cooling system
- 11) Emplacement et position du moteur à l'avant, placé transversalement
 Location and position of engine
- 12) Matériau du bloc moteur fonte
 Material of engine block
- 13) Roues motrices : AV - AR avant
 Drive wheels : Front - Rear
- 14) Emplacement de la boîte de vitesses accouplée au moteur (transversalement à l'avant)
 Location of gear-box

CARROSSERIE ET ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR / COACHWORK AND INTERIOR

- 20) Nombre de portes 4
 Number of doors
- 21) Matériau des portes : AV acier AR acier
 Material of doors : Front Rear
- 22) Matériau du capot moteur acier
 Material of bonnet
- 23) Matériau du capot coffre acier
 Material of boot lid
- 24) Matériau de la lunette AR verre sécurit
 Material of rear window
- 25) Matériau du pare-brise verre feuilleté
 Material of windscreen
- 26) Matériau des glaces des portières AV verre sécurit
 Material of front door windows
- 27) Matériau des glaces des portières AR verre sécurit
 Material of rear door windows
- 28) Système d'ouverture des vitres portières AV de mécanique AR commande mécanique
 Sliding system of door windows Front Rear
- 29) Matériau des glaces de custode verre sécurit
 Material of rear quarter lights
- 30) Poids siège (s) AV (enlevés de la voiture avec dossiers, glissières et supports) 13,2 kg
 Weight of front seat(s) (complete with supports and rails, out of the car)
- 31) Matériau du pare-choc AV acier inoxydable Poids 11 kg
 Front bumper material Weight
- 32) Matériau du pare-choc AR acier inoxydable Poids 7,4 kg
 Rear bumper material Weight
- 33) Ventilation : oui / yes



DIRECTION / STEERING

- 40) Type crémaillère
 41) Servo-assistance oui, en option

SUSPENSION

- 45) Suspension AV (photo D) Type de ressort hydropneumatique
 Front suspension (photo D) Type of spring
 46) Nombre d'amortisseurs 2
 Number of shock absorbers
 47) Suspension AR (Photo E) Type de ressort hydropneumatique
 Rear suspension (Photo E) Type of spring
 48) Nombre d'amortisseurs 2
 Number of shock absorbers
 49) Système de fixation des roues 5 vis
 Method of fixation of wheels

FREINS - BRAKES

- 50) Système hydraulique à 2 circuits séparés
 Method of operation
 51) Servo frein (si prévu) Type : Citroën
 Servo assistance (if fitted) Type :
 52) Nombre de maîtres-cylindres Commande spéciale Citroën à 1 doseur
 Number of master-cylinders

| | AVANT / FRONT | ARRIERE / REAR |
|---|------------------------|------------------------|
| 53) Nombre de cylindres par roue Number of cylinders per wheel | 2 | 2 |
| 54) Alésage Bore | 42 mm | 30 mm |
| Freins à tambour / Drum brakes | | |
| 55) Diamètre intérieur Inside diameter | | |
| 56) Nombre de mâchoires par frein Number of shoes per brake | | |
| 57) Surface de freinage par frein Total area per brake | | |
| Freins à disques / Disc brakes | | |
| 58) Largeur des sabots Width of brake linings | 55 mm | 45 mm |
| 59) Nombre de sabots par frein Number of pads per brake | 2 | 2 |
| 60) Surface de freinage par frein Total area per brake | 69 900 mm ² | 50 600 mm ² |



MOTEUR / ENGINE

- 65) Alésage 90 mm
Bore
- 67) Course 85,5 mm
Stroke
- 68) Cylindrée totale 2175 cm3
Total cylinder-capacity
- 69) Cylindrée maximum autorisée 2175 cm3
Maximum cylinder-capacity allowed
- 70) Culasse : matériau alliage d'aluminium
Head : material
- 71) Nombre 1
Number
- 72) Type de vilebrequin monobloc à contrepoids
Type of crankshaft rapportés
- Coulé / estampé estampé
Moulded / stamped
- 73) Nombre de paliers de vilebrequin 5
Number of crankshaft main bearings
- 74) Diamètre maximal des manetons de vilebrequin 54,005 mm
Maximum diameter of the big end journal
- 75) Tête de bielle : type lisse diamètre 54 ou 53,5 mm
Connecting rod big end type
- 76) Matériau des chapeaux des paliers de vilebrequin fonte
Material of bearing cap
- 77) Matériau du volant moteur acier
Material of flywheel
- 78) Matériau du vilebrequin acier
Crankshaft material
- 79) Matériau de la bielle acier
Connecting rod material
- 80) Système de graissage : carter sec - carter humide carter humide
Lubrication system : dry-sump - oil in sump
- 81) Nombre de pompes à huile 1
Number of oil pumps
- Moteur 4 temps / 4 stroke engines**
- 82) Nombre d'arbres à cames 1 Emplacement Dans le carter moteur
Number of camshafts Location
- 83) Système de commande pignons
Type of camshaft drive
- 84) Système de commande des soupapes culbuteurs commandés par tiges et poussoirs
Type of valve operation
- 85) Nombre de soupapes d'admission par cylindre 1
Number of inlet valves per cylinder
- 86) Nombre de soupapes d'échappement par cylindre 1
Number of exhaust valves per cylinder
- 87) Nombre de distributeurs néant
Number of distributors
- 88) Nombre de bougies par cylindre néant (1 bougie de pré-chauffage)
Number of spark plug per cylinder



TRANSMISSION AUX ROUES / DRIVE TRAIN

Embrayage / Clutch

- 90) Nombre de disques 1
 Number of plates _____
- 91) Système de commande mécanique par pédale
 Method of operating clutch _____

Boîte de vitesses / Gear-box

- 92) Contrôle manuel, marque CITROEN
 Manual type, make _____
- 93) Nombre de rapports AV 4
 Number of gear-box ratios forward _____
- 94) Boîte automatique, marque _____
 Automatic, make _____
- 95) Nombre de rapports AV _____
 Number of gear-ratios forward _____

| 96 | Manuelle / Manual | | Automatique | | Supp. manuel / Automatique | | | |
|--------------|-------------------|-------------------|---------------|-------------------|----------------------------|-------------------|---------------|-------------------|
| | Rapport Ratio | N. dents Nr teeth | Rapport Ratio | N. dents Nr teeth | Rapport Ratio | N. dents Nr teeth | Rapport Ratio | N. dents Nr teeth |
| 1 | 3,166 | 12/38 | | | | | | |
| 2 | 1,833 | 18/33 | | | | | | |
| 3 | 1,133 | 30/34 | | | | | | |
| 4 | 0,80 | 35/28 | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| M. AR / Rev. | 3,153 | 13/41 | | | | | | |

- 97) Surmultiplication type _____
 Overdrive type _____
- 98) Nombre de dents _____
 Number of teeth _____
- 99) Rapport Ratio _____
- 100) Vitesses en marche AV avec surmultiplication _____
 Forward gears on which overdrive can be selected _____



Pont/moteur / Final drive

- 101) Type du pont moteur renvoi réducteur
 Type of final drive _____
- 102) Type de différentiel satellites et planétaires
 Type of differential _____
- 103) Nombre de dents 13 X 62
 Number of teeth _____
- 104) Rapport Ratio 4,769
 Ratio _____

Photo C



Photo D

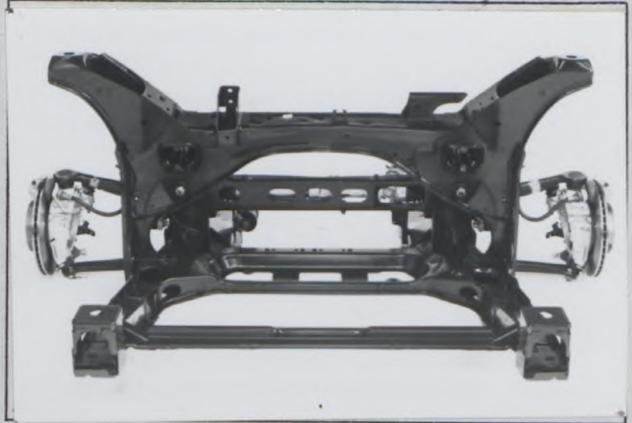


Photo E

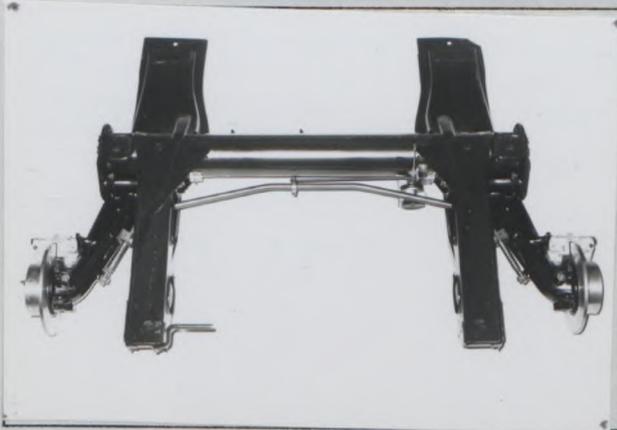


Photo F

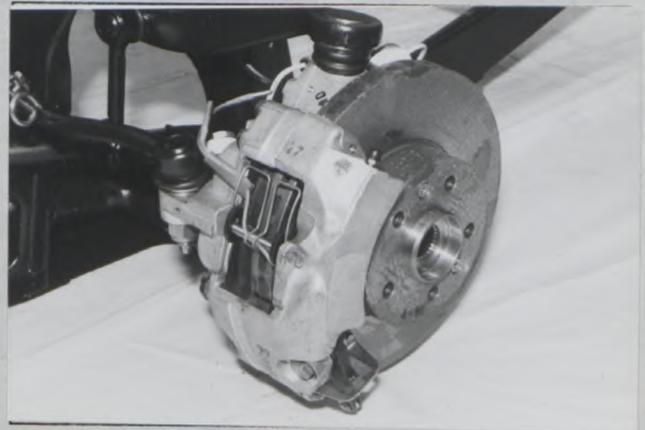


Photo G

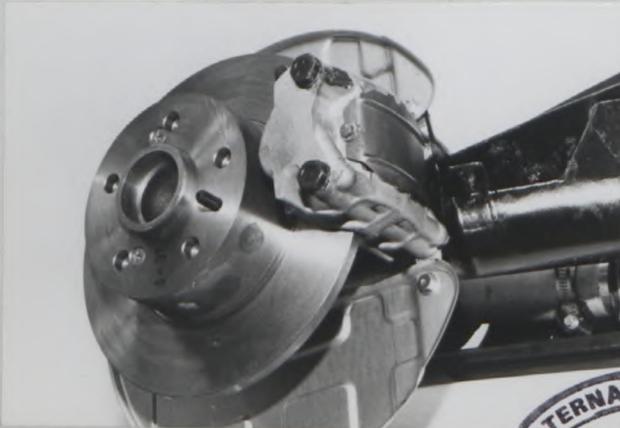


Photo H

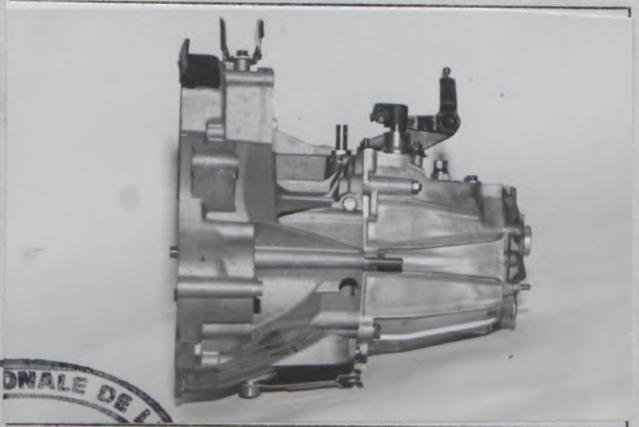


Photo I

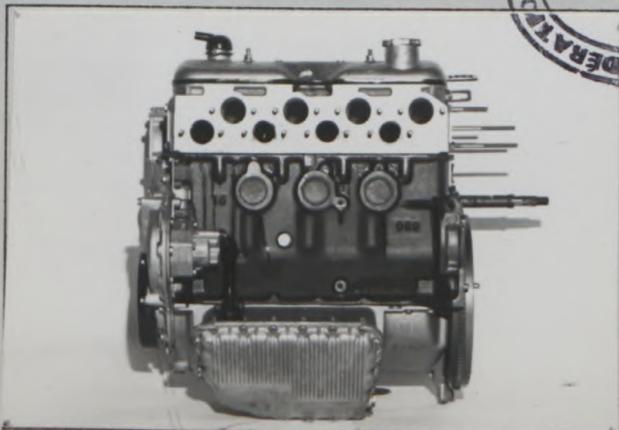
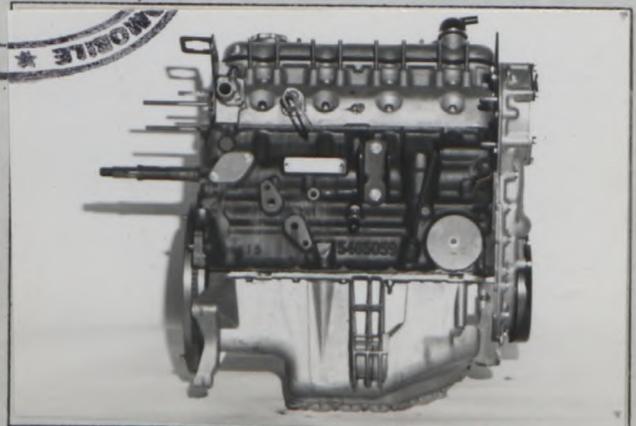
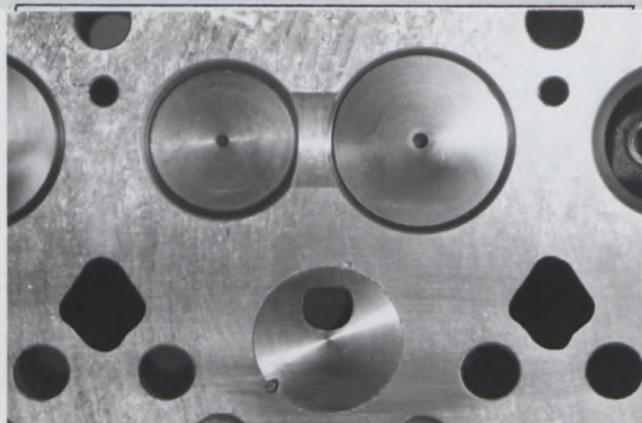


Photo J



FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DEI
C. S. I. (S)
MODELLE * FEDERAZIONE

Photo K



Informations supplémentaires
Additional informations.



COMPLÉMENT POUR LES GROUPES 1 ET 3
DU CODE SPORTIF INTERNATIONAL

ADDITIONAL DATA FOR GROUPS 1 AND 3
TO THE INTERNATIONAL SPORTING CODE

CAPACITÉS ET DIMENSIONS / CAPACITIES AND DIMENSIONS

- 110) Voie AV / Front track 1474 mm
- 111) Voie AR / Rear track 1360 mm
- 112) Garde au sol (pour vérification de la voie)
Ground clearance (for verification of the track) 155 mm en position route
- 113) Hauteur hors-tout de la voiture / Overall height of the car 1360 mm en position route
- 114) Capacité du réservoir d'essence (y compris la réserve)
Fuel tank capacity (including reserve) 68 litres
- 115) Nombre de places 5 116) Poids 1270 kg
Seating capacity Weight

EQUIPEMENT ET GARNITURES / ACCESSORIES AND UPHOLSTERY

- 120) Chauffage intérieur : oui - ~~non~~
Interior heating : yes - no
- 121) Climatisation (sur option) : ~~oui~~ - non
Air conditioning (in option) : yes - no
- 122) Sièges AV : type sièges séparés
Front seats : type
- 123) Sièges AR : type banquette
Rear seats : type

ROUES / WHEELS

- 124) Matériau acier
Matériel
- 125) Poids unitaire (roue nue) 9,800 kg (tolérance ± 5%)
Unitary weight (bare wheel)
- 126) Diamètre de la jante 353,4 mm (14 pouces)
Rim diameter
- 127) Largeur de la jante 139,7 mm (5,5 pouces)
Rim width

SUSPENSION

- 130) Stabilisateur AV (si prévu) barre anti-roulis
Front stabilizer (if fitted)
- 131) Stabilisateur AR (si prévu) barre anti-roulis
Rear stabilizer (if fitted)



MOTEUR / ENGINE

- 135) Cylindrée par cylindre / Capacity per cylinder 586,75 cm3
- 136) Chemises : oui / non
Sleeves : yes / no.
- 137) Nombre d'orifices d'admission par cylindres 1
Number of inlet ports per cylinder
- 138) Nombre d'orifices d'échappement par cylindre 1
Number of exhaust ports per cylinder
- 139) Rapport volumétrique 22,25/1
Compression ratio
- 140a) Volume de la chambre de combustion (minimum) 25,5 cm3
Volume of the combustion chamber
- 140b) Volume de la chambre de combustion dans la culasse 13,25 cm3
Volume of combustion chamber in head
- 141) Épaisseur du joint de culasse 1,35 mm
Thickness of head gasket inter tightened
- 142) Piston, matériau alliage d'aluminium
Piston, material
- 143) Nombre de segments 3
Number of rings
- 144) Distance de la médiane de l'axe du piston au sommet du piston 55,5 mm
Distance from gudgeon pin center line to highest point of piston crown
- 145) Capacité du réservoir - carter 4,7 l
Capacity, lubricant
- 146) Radiateur d'huile : oui - non non
Oil cooler : yes - no
- 147) Capacité du circuit de refroidissement 12,3 l
Capacity of cooling system
- 148) Ventilateur (si prévu), diamètre 304 mm Matériau matière plastique
Cooling fan (if fitted), diameter Material
- 149) Nombre de pales du ventilateur 10
Number of fan blades
- 150) Paliers vilebrequin, type lisse diamètre 64,04
Crankshaft main bearings, type diameter
- 151) Poids volant (nu) 11,2 kg
Weight of flywheel (clean)
- 152) Poids du volant avec couronne de démarreur 12 kg
Weight of flywheel with starter ring
- 153) Poids du volant avec embrayage 19,7 kg
Weight of flywheel with clutch
- 154) Poids du vilebrequin 21,8 kg
Weight of crankshaft
- 155) Poids de la bielle 1,070 kg
Weight of con-rod
- 156) Poids du piston avec axe et segments 1,050 kg
Weight of piston with rings and pin



ADMISSION / INLET

- 160) Matériau du collecteur d'admission alliage d'aluminium
Material of inlet manifold
- 161) Diamètre extérieur des soupapes 42 mm
Outside diameter of valves
- 162) Levée maximum des soupapes 9,8 mm
Maximum valve lift
- 163) Nombre de ressorts par soupape 2
Number of springs per valve
- 164) Type de ressort hélicoïdal
Type of spring
- 165) Jeu théorique pour le calage de la distribution 1 mm
Theoretical timing clearance
- 166) ~~Avance~~ retard d'ouverture (avec jeu théorique) ROA = 2° 52'
Valves open at (With tolerance for tappet clearance indicated)
- 167) Retard de fermeture 33° 08'
Valves close at

ÉCHAPPEMENT / EXHAUST

- 170) Matériau du collecteur d'échappement Fonte
Material of exhaust manifold
- 171) Diamètre extérieur des soupapes 35 mm
Outside diameter of valves
- 172) Levée maximum des soupapes 9,9 mm
Maximum valve lift
- 173) Nombre de ressorts par soupape 2
Number of springs per valve
- 174) Type de ressort hélicoïdal
Type of spring
- 175) Jeu théorique pour le calage de la distribution 1 mm
Theoretical timing clearance
- 176) Avance d'ouverture (avec jeu théorique) 37° 48'
Valves open at (with tolerance for tappet clearance indicated)
avance
- 177) ~~Retard~~ retard de fermeture A.F.E. = 4° 12'
Valves close at

ALIMENTATION PAR CARBURATEURS / CARBURATION

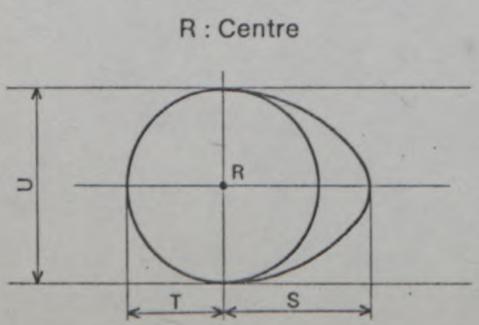
- 180) Nombre de carburateurs _____
Number of carburetors
- 181) Type _____
- 182) Marque _____ 183) Modèle _____
Make Model
- 184) Nombre de passages de gaz par carburateur _____
Number of mixture passages per carburettor



- 185) Diamètre de la tubulure de gaz à la sortie du carburateur
Flange hole diameter of exit port of carburettor _____
- 186) Diamètre du diffuseur au point d'étranglement maximum
Minimum diameter of venturi _____
- ~~Injection (à prévoir) (fixée)~~ DIESEL
- 187) Marque de la pompe Bosch ou Roto Diesel
Make of pump _____
- 188) Nombre de pistons 4
Number of plungers _____
- 189) Modèle ou type de la pompe Roto Diesel MA 200 ou Bosch MA 100
Model or type of pump _____
- 190) Nombre total d'injecteurs 4
Total number of injectors _____
- 191) Emplacement des injecteurs dans la culasse
Location of injectors _____
- 192) Diamètre de la pipe d'admission au point de passage le plus étroit 39,6 mm
Minimum diameter of inlet pipe _____

ÉQUIPEMENT DU MOTEUR / ENGINE ACCESSORIES

- 195) Pompe à essence - mécanique et/ou électrique non
Fuel pump - mechanical and/or electrical _____
- 196) Nombre néant
Number _____
- 197) Type du système d'allumage néant
Type of ignition system _____
- 198) Nombre de bobines néant
Number of ignition coils _____
- 199) Génératrice : type Alternateur Nombre 1
Generator : type _____ Number _____
- 200) Système d'entraînement courroie
Method of drive _____
- 201) Batterie / Battery
a) Tension 12 volts b) Emplacement sous le capot moteur
Voltage _____ Location _____
- 205) Arbres à cames / Camshaft



| Came admission Inlet cam | Came échappement Exhaust cam |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| S = <u>22</u> mm _____ inches | S = <u>22</u> mm _____ inches |
| T = <u>15, 17</u> mm _____ inches | T = <u>15, 17</u> mm _____ inches |
| U = <u>30, 34</u> mm _____ inches | U = <u>30, 34</u> mm _____ inches |

TRANSMISSION AUX ROUES / WHEEL DRIVE

Embrayage / clutch

- 210) Type diaphragme
- 211) Diamètre / Diameter 235 mm
- 212) Diamètre des garnitures : intérieur 155 mm extérieur 228,6 mm
 Diameter of linings : interior outside
- 213) Nombre de disques 1
 Number of discs

Boîte de vitesses / Gear-box

- 215) Nombre de rapports AV synchronisés 4
 Number of forward synchronised ratios
- 216) Emplacement de la commande sur console centrale
 Location of the gear lever
- 217) Boîte automatique - emplacement de la commande _____
 Automatic gear-box - location of gear lever
- 218) Surmultiplication - type _____
 Overdrive type
- 219) Rapport de surmultiplication _____
 Overdrive ratio

Pont moteur - Final drive

- 220) Type du pont autobloquant (si prévu) _____
 Type of limited slip differential (if provided)
- 221) Nombre de dents du couple ~~couple~~ ^{réducteur} 13/62 ou _____
 Number of teeth of final drive or
- 222) Rapport au couple ~~couple~~ ^{réducteur} 4,769 ou _____
 Final drive ratio or



Photo K

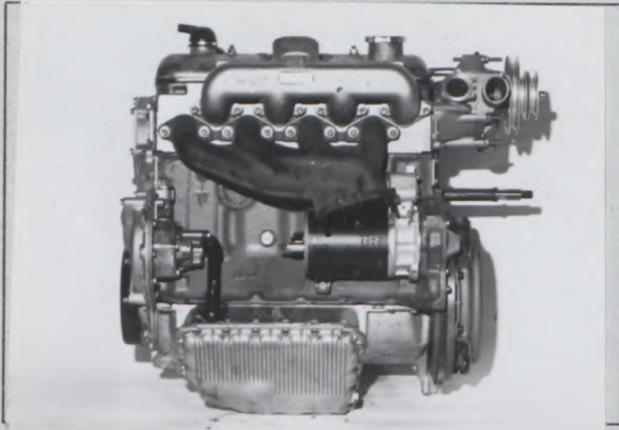


Photo L

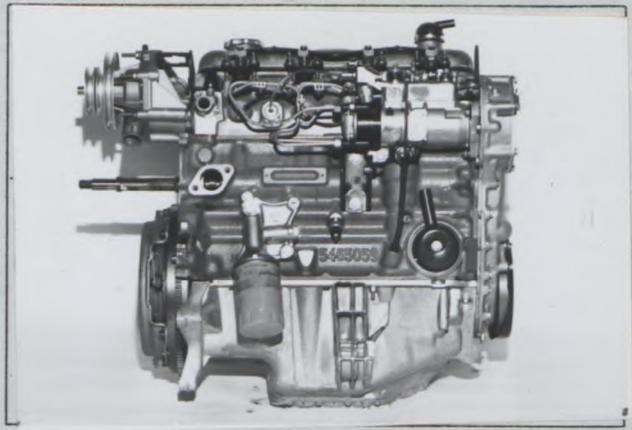


Photo M

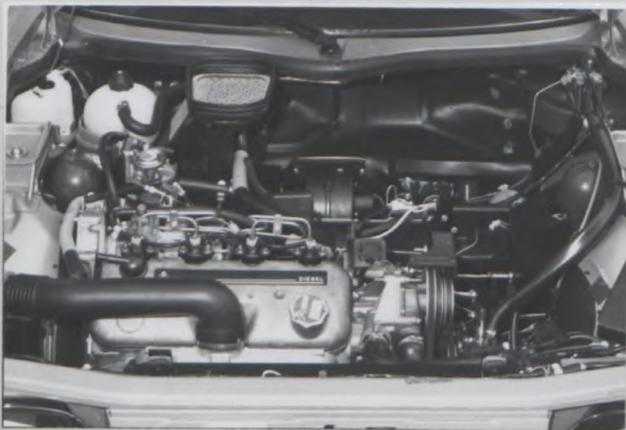


Photo N



Photo P



Photo Q



Photo R

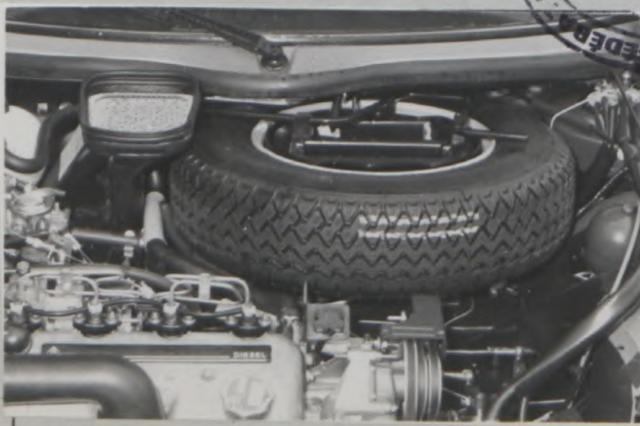
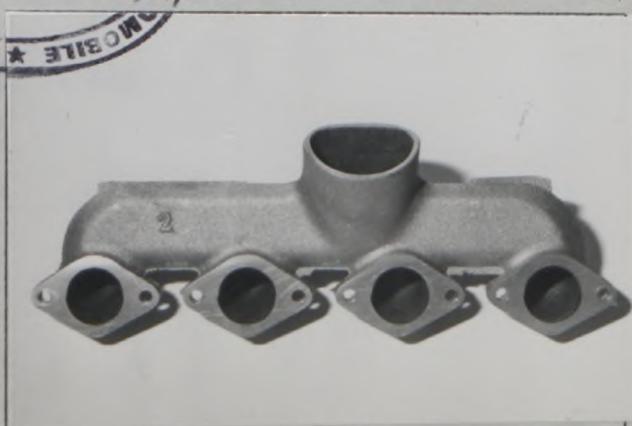


Photo S



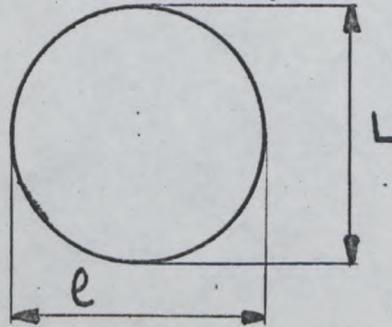
FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE
C. S. I.

Dessin orifices collecteur admission, face côté culasse.

Drawing inlet manifold ports, side of cylinderhead.

avec dimensions
with

4 orifices identiques $L = 41 \text{ mm}$
 $l = 39,6 \text{ mm}$

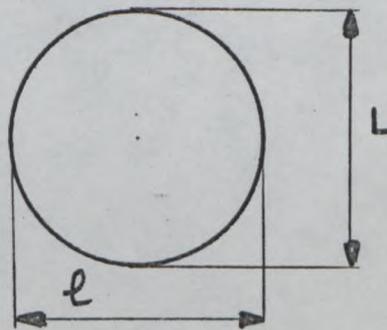


Dessin orifices admission culasse face collecteur.

Drawing of entrance to inlet port of cylinderhead.

avec dimensions
with

4 orifices identiques $L = 45 \text{ mm} + 0,4$
 $l = 43,5 \text{ mm} + 0,4$

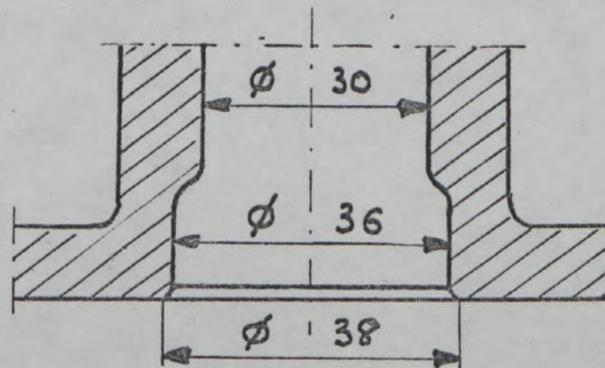


Dessin orifices collecteur échappement face côté culasse.

Drawing of exhaust manifold ports, side of cylinderhead.

avec dimensions
with

4 orifices identiques au dessin ci dessous.

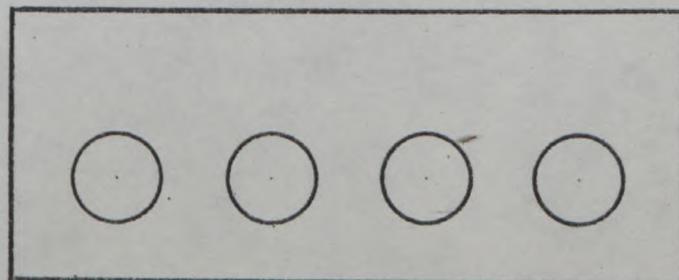


Dessin orifices échappement culasse face collecteur.

Drawing of exit to exhaust port cylinderhead.

avec dimensions
with

4 orifices identiques avec $\phi = 35 \text{ mm}$.



Pompe injection Roto et Bosch
Photo T

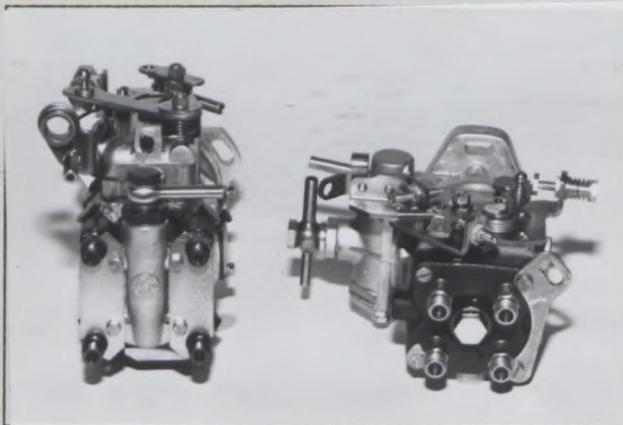
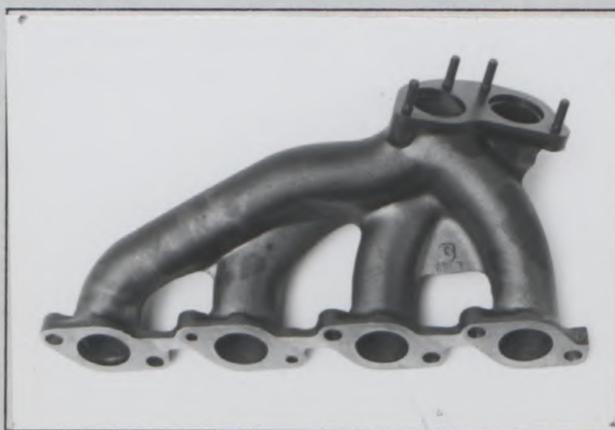


Photo U



Photo V



Sortie du collecteur d'échappement : 2 \varnothing de 40 mm

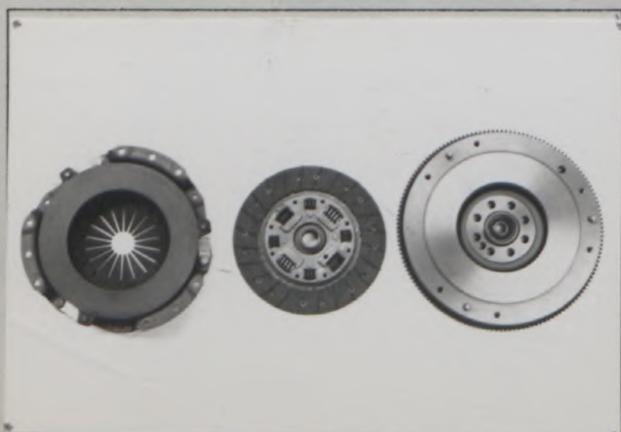
Informations supplémentaires
Additional informations

OPTIONS :

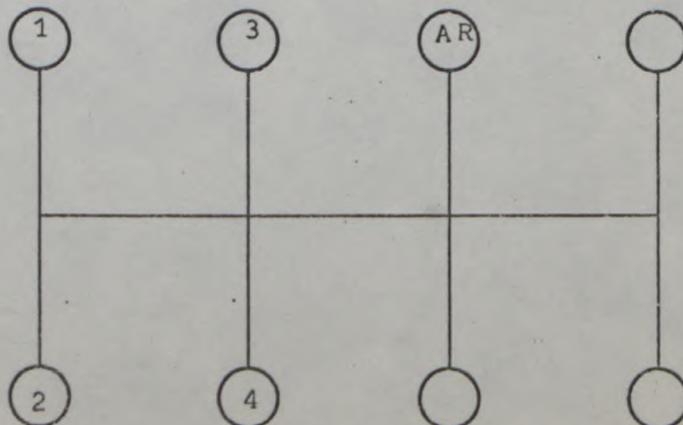
- Direction à rappel asservi "DIRAVI" (41)
- Commande électrique des glaces de portes AV (28)

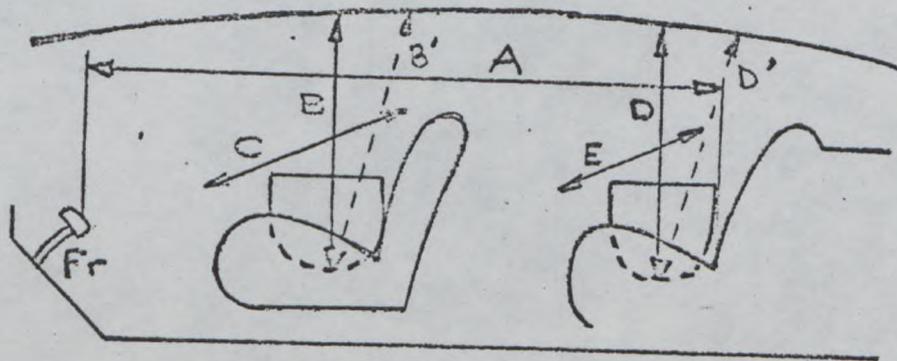


Photo W

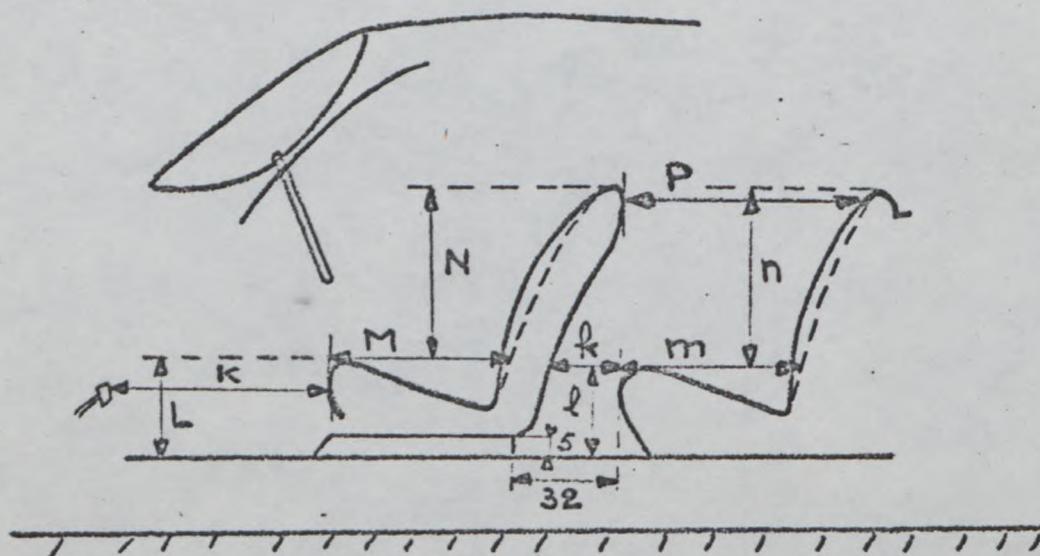


Grille de vitesses
Gear change gate





- A = 2061 mm
- B = 960 mm
- C = 1430 mm
- D = 910 mm
- E = 1380 mm



K = 460 mm
 L = 275 mm
 M = 480 mm
 N = 420 mm
 P = 880 mm

k = 370 mm
 l = 320 mm
 m = 450 mm
 n = 390 mm

NOTICE DESCRIPTIVE DU VÉHICULE AUTOMOBILE Type MA Série MG

CITROËN 

CONSTRUIT PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES **CITROËN** 

Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

Capital : 965 860 000 F — 117 à 167, Quai André-Citroën - 75747 PARIS CEDEX 15

R.C. Paris B 642050199 - SIRET : 642050199 00016

Marque : CITROËN.

Type : MA série MG.

Genre : voiture particulière.

Poids total autorisé en charge : 1 800 kg.

Poids total roulant autorisé : 3 100 kg.

Démarrage en côte avec remorque de 1 300 kg : pente de 12 %.

Nombre de place assises (y compris le conducteur) : 5.

I. — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

2 essieux et 4 roues, roues avant motrices.

Pneumatiques : 185 SR - 14 ZX à l'avant et 175 SR - 14 ZX à l'arrière et en roue de secours ou similaires.

Caisse monocoque fixée par liaisons élastiques à un cadre supportant l'ensemble motopropulseur et les essieux avant et arrière.

Moteur à l'avant, incliné de 30° vers l'avant, son axe est perpendiculaire à l'axe du véhicule.

Cabine de conduite en arrière du moteur.

II. — DIMENSIONS ET POIDS

| | |
|---|----------|
| Empattement | 2,845 m |
| Voie avant | 1,474 m |
| Voie arrière | 1,360 m |
| Longueur du véhicule carrossé toutes saillies comprises | 4,629 m |
| Largeur du véhicule carrossé toutes saillies comprises | 1,73 m |
| Hauteur du véhicule carrossé (à vide, en roulage) | 1,357 m |
| Porte-à-faux du véhicule, toutes saillies comprises au-delà de l'essieu extrême : | |
| — vers l'avant | 1,050 m |
| — vers l'arrière | 0,734 m |
| Hauteur libre au-dessus du sol | 0,155 m |
| Poids du véhicule carrossé, à vide en ordre de marche | 1 330 kg |
| — sur l'avant | 910 kg |
| — sur l'arrière | 420 kg |
| Poids total maximal autorisé en charge | 1 800 kg |
| — sur l'avant (maxi à ne pas dépasser) | 1 060 kg |
| — sur l'arrière (maxi à ne pas dépasser) | 750 kg |
| Poids total roulant maximal autorisé : | |
| — avec remorque freinée de 1 300 kg | 3 100 kg |
| — avec remorque non freinée de 665 kg | 2 465 kg |

III. — MOTEUR

CITROËN, type M 22/621.

Moteur à combustion, 4 temps, 4 cylindres en ligne.

Alésage : 90 mm - Course : 85,5 mm - Cylindrée : 2 175 cm³.

Rapport volumétrique : 22,25/1.

Refroidissement : par eau, radiateur et 2 ventilateurs situés à l'avant.

Capacité du système de refroidissement : 12,3 l y compris le système de chauffage.

Emission de polluants :

Valeur corrigée du coefficient d'absorption : 1,83 m-1.

Emplacement du symbole de cette valeur : à proximité de la plaque constructeur.

Véhicule conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 12 novembre 1963 (modifié en dernier lieu le 13 février 1974).

Alimentation : par pompe d'injection.

La tubulure d'admission est composée d'un boîtier central d'où partent les quatre conduits d'alimentation de cylindre.

Consommation de carburant :

Carburant normalement utilisé : gas-oil.

Réservoir de carburant d'une contenance de 68 litres, fixé par sangles sous le plancher du coffre.

La consommation conventionnelle de carburant, mesurée dans les conditions normalisées définies dans la circulaire du 7 mars 1975 ressortit à :

— 6,3 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 90 km/h,

— 8,4 litres pour 100 km à la vitesse stabilisée de 120 km/h,

— 10 litres pour 100 km sur le parcours conventionnel de type urbain dans les conditions définies en annexe II à la circulaire.

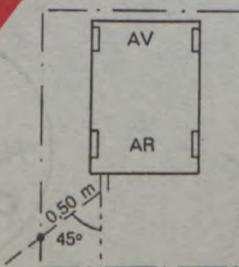
Système de démarrage à froid : par préchauffage.

Dispositif d'échappement :

Description : il est constitué par 2 silencieux. Réf. :  MA-CW.

Niveau sonore général : 82,5 dBA, mesuré dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en dernier lieu le 31 décembre 1974).

Niveau sonore au point fixe : 94,5 dBA, mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975, au régime de régulation à vide et dans la configuration reproduite par le croquis ci-dessous :



Renseignements additionnels :

Graissage : sous pression.

Alimentation électrique du véhicule : 12 volts, 1 batterie de 440/88 Ah.

Performances du moteur :

Vitesse de rotation maximale correspondant au régime de régulation : 4 700 tr/mn.

Vitesse de rotation correspondant au régime de couple maximum : 2 750 tr/mn.

Couple maximum : 12,8 mkg DIN.

Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance maxi : 4 500 tr/mn.

Puissance maximum : 66 ch DIN.

Puissance administrative : 9 CV.

IV. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage entre moteur et boîte de vitesses, à disque unique fonctionnant à sec, commandé par pédale.

Boîte de vitesses sans prise directe comportant 4 rapports avant synchronisés et 1 rapport arrière ; la commande est mécanique, elle se fait par un levier situé au plancher.

Le différentiel commande, par l'intermédiaire d'arbres de transmission munis de joints homocinétiques, les roues avant qui sont motrices et directrices.

Démultiplication de la transmission :

| Combinaison vitesses | Rapports de la boîte | Renvoi | Démultiplication totale |
|----------------------|----------------------|--------|-------------------------|
| 1 ^{re} | 3,166 | 13/62 | 15,102 |
| 2 ^e | 1,833 | | 8,743 |
| 3 ^e | 1,133 | | 5,405 |
| 4 ^e | 0,8 | | 3,815 |
| AR | 3,153 | | 15,041 |

Avec des pneumatiques de 185 SR - 14 ZX, dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,970 m, au régime du moteur de 1000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

| Combinaison des vitesses | Vitesses en km/h |
|--------------------------|------------------|
| 1 ^{re} | 7,8 |
| 2 ^e | 13,5 |
| 3 ^e | 21,9 |
| 4 ^e | 31 |
| AR | 7,9 |

La vitesse maximale théorique du véhicule en 4^e vitesse, ressort à 146 km/h environ.

Autres montes de pneumatiques autorisées : 185 SR - 14 ZX, 185 - 14 X (M + S) à l'avant, à l'arrière et en roue de secours.

Indicateur de vitesse sur la planche de bord.

V. — SUSPENSION

A l'avant : les roues sont indépendantes.

Chaque pivot de roue est relié au cadre d'essieux par 2 bras à articulation longitudinale, incliné de 10° vers l'avant, formant un parallélogramme. Le bras supérieur de chaque parallélogramme vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras supérieurs sont reliés par une barre stabilisatrice.

A l'arrière : les roues sont indépendantes.

Chaque moyeu de roue est relié au cadre d'essieux par un bras à articulation transversale. Le bras vient prendre appui sur le piston du cylindre de suspension par l'intermédiaire d'une tige de poussée et sur les butées par l'intermédiaire d'une palette.

Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice.

La suspension est du type hydropneumatique ; elle est alimentée par un réservoir, une pompe haute pression, un accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur, un distributeur de pression et deux correcteurs. Les pressions de suspension avant d'une part et arrière d'autre part, s'équilibrent automatiquement.

Capacité du réservoir de fluide : 4,250 l.

Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,400 l.

Pression maximale de l'accumulateur hydropneumatique : 175 bar.

Pression maximale d'utilisation : 175 bar.

VI. — DIRECTION

Type à crémaillère.

Liaison aux pivots de roues par barre d'accouplement.

Sur demande, la direction est assistée par une commande hydraulique alimentée par le circuit de la voiture. En cas de défaillance du système d'assistance hydraulique, la commande mécanique reste entière. Un dispositif d'asservissement permet d'augmenter l'effort au volant en fonction de la vitesse du véhicule.

— Démultiplication :

- 1/24,5 env. pour la direction mécanique.

- 1/13,5 env. pour la direction assistée.

— Diamètre de braquage : 11,80 m env.

VII. — FREINAGE

Dispositif principal : agissant sur les 4 roues.

A disques sur les moyeux de roues AV et AR.

Il est commandé par une pédale, à portée du pied droit du conducteur, qui actionne un doseur.

L'énergie du circuit avant est puisée en priorité dans l'accumulateur principal pour les véhicules à direction mécanique; pour les véhicules à direction assistée l'énergie est puisée dans un accumulateur indépendant de 0,380 l, lui-même alimenté en priorité par l'accumulateur principal. Ce dernier est alimenté par le réservoir et la pompe haute pression.

L'énergie du circuit arrière est puisée directement dans la réserve constituée par les blocs hydropneumatiques de suspension AR, et dont la pression assure la limitation en fonction de la charge sur l'essieu AR. Un dispositif fait varier la pression maxi dans les freins AR en fonction de la charge.

Le réservoir est équipé d'un indicateur de niveau minimum, relié électriquement à un témoin sur le tableau de bord.

La pression minimale indiquée par le contacteur de l'avertisseur lumineux est de 80 bar.

Un interrupteur permet de vérifier le bon fonctionnement électrique de ce témoin.

— Diamètre des cylindres de roues } - avant : 2 X 2 opposés de 42 mm,
 } - arrière : 2 opposés de 30 mm.

— Diamètre des disques de roues } - avant : 260 mm,
 } - arrière : 233,5 mm.

Surface totale du frein principal : 316 cm².
Dispositif de secours et d'immobilisation : un levier au plancher, entre les deux sièges avant, actionné par l'intermédiaire d'une tringle et de câbles, les plaquettes de frein sur les disques des roues avant.

Surface totale du frein de secours et d'immobilisation : 49 cm².
 Rapport des bras de leviers du frein de secours et d'immobilisation : 1/123.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 18 août 1955 (modifié en dernier lieu le 21 novembre 1975) relatif au freinage.

— Indépendance des deux dispositifs : totale.

VIII. — CARROSSERIE

Conduite intérieure : 2 places à l'avant, 3 places à l'arrière.
 Longueur intérieure du pare-brise à la lunette AR 2,80 m
 Largeur intérieure aux coudes :

— à l'avant 1,40 m
 — à l'arrière 1,38 m

Hauteur intérieure du plancher au pavillon 1,09 m
 Les diverses parties de la caisse, plancher, montants, panneaux, portes, etc., sont en tôle d'acier; les éléments de l'ossature de caisse, des portes, etc., sont assemblés par points de soudure.

4 portes s'ouvrant vers l'avant, ouverture à bouton-poussoir avec cran de sécurité.

Glaces de portes et lunette AR en verre de sécurité.
 Pare-brise de sécurité agréé.

Ce véhicule satisfait aux prescriptions des arrêtés ministériels des :

— 19 décembre 1958 (modifié en dernier lieu le 1^{er} août 1968) relatif aux aménagements intérieurs et extérieurs ;

— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 22 juillet 1974) relatif à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc ;

— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 20 mai 1974) relatif à la résistance des serrures et charnières des portes latérales ;

— 5 février 1969 (modifié en dernier lieu le 11 août 1971) relatif aux ancrages pour ceintures de sécurité.

IX. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

A l'avant :
 — 2 feux de route et de croisement réglables par vis ;
 — Incorporés dans le pare-choc :
 - 2 feux de position,
 - 2 indicateurs de changement de direction.

A l'arrière :
 — 2 blocs optiques, chaque bloc optique comprenant :
 - un signal de freinage,
 - un feu de marche arrière,
 - un indicateur de changement de direction,
 - un dispositif réfléchissant,
 - un feu rouge arrière ;

— 1 dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
 Le véhicule est muni d'un signal de détresse.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

Pour tracter une remorque, la boîte de commande des clignotants devra être remplacée par un dispositif satisfaisant aux prescriptions des articles 24 et 25 de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 mars 1976).

X. — DIVERS

Ce véhicule est muni de :
 — 1 essuie-glace électrique à 2 vitesses,
 — 1 dispositif lave-glace,
 — 1 rétroviseur intérieur et 1 extérieur côté gauche, conformes aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 1969 (modifié en dernier lieu le 26 juin 1970),
 — avertisseurs sonores d'un type agréé,
 — 1 dispositif antivol de direction conforme à l'arrêté ministériel du 18 février 1971.

L'accessibilité de toutes les commandes susceptibles d'être actionnées en marche, satisfait aux prescriptions de l'article R 78-2 du Code de la Route.

Plaque constructeur sous le capot, sur le passage de roue droit.
 Marque à froid (type et numéro d'ordre dans la série du type encadrés du poinçon du constructeur) sur la tôle de fermeture d'extension avant droite de la caisse, au-dessus du passage de roue.
 Plaque moteur à l'extrémité du moteur, côté droit.

Plaques d'immatriculation à l'avant et à l'arrière conformément à l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954.
 Le numérotage dans la série du type commence au n° 01 MG 0001 pouvant aller jusqu'à 99 MG 9999, les deux lettres incorporées au nombre ne faisant que rappeler la série.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 13-5-75, que le véhicule n° 00 MG 0001 à moteur n° 0775, ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série CITROEN type MA série MG, satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97, R 103 et R 104 du Code de la Route et des arrêtés pris en application.

Paris, le 12 novembre 1975.
 L'ingénieur des T.P.E. (Mines)
 (signé : LOURD)

Paris, le 12 novembre 1975.
 L'ingénieur des Mines
 (signé : GERIN)

Vu et approuvé :
 Enregistré sous le n° AU-311-75
 Paris, le 12 novembre 1975.
 L'ingénieur en chef des Mines
 (signé : JOURDAN)

REG. AU. N° 675-76

La notice ci-dessus, qui précède le procès-verbal de réception, a été mise à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules. Cette mise à jour s'applique à partir du numéro d'ordre dans la série du type : 01 MG 0001.

Paris, le 8 décembre 1976.
 L'ingénieur des T.P.E. (Mines)
 (signé : LOURD)

Paris, le 8 décembre 1976.
 L'ingénieur des Mines
 (signé : GERIN)

Vu et approuvé :
 Enregistré sous le n° AU-675-76
 Paris, le 8 décembre 1976.
 L'ingénieur en chef des Mines
 (signé : JOURDAN)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société Anonyme AUTOMOBILES CITROEN, constructeur, certifions :

- a) que le véhicule :
- | | |
|---|-------------|
| 1. Genre | V.P. |
| 2. Marque | CITROËN |
| 3. Type | MA série MG |
| 4. Numéro dans la série du type ... | |
| 5. Source d'énergie | GO |
| 5 bis. Cylindrée (en cm ³) | 2 175 |
| 6. Puissance administrative | 9 CV |
| 7. Carrosserie | CI 4P |
| 8. Nombre de places assises (y compris le conducteur) | 5 |
| 9. Poids à vide en ordre de marche | 1 330 kg |
| 10. Poids total autorisé en charge | 1 800 kg |
| 11. Poids total roulant autorisé | 3 100 kg |
- est entièrement conforme au type décrit plus haut.
 b) que ce véhicule sort de nos usines, le :
 pour être livré à :
 Fait à Paris, le :

(Signature manuscrite)



Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62, R. 69 à R. 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.

FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

CERTIFICAT DE PRODUCTION

PRODUCTION CERTIFICATE

Constructeur : CITROEN

Date ..16.11.1977

Manufacturer

Modèle de voiture
: MA série MG

Type ou désignation commerciale
: CX 2200 DIESEL

Car model

Type ou commercial designation

Période de production de/from : Juillet 1977

Production mensuelle

Production périod à/to : Octobre 1977

Monthly production

Je soussigné certifie que la production mentionnée ci-dessus s'entend pour des voitures entièrement terminées, identiques et conformes à la fiche d'homologation présentée pour ce modèle.

I hereby certify that the production mentioned hereabove concerns cars which are entirely completed, identical and in conformity with the recognition form submitted for the said model.

Signature : M. George TAYLOR

Quality : Président du Directoire
Position :
des Automobiles CITROEN

| | Mois/Année Month/year | Nombre Number |
|---------------------------|--------------------------|------------------|
| 1 | Juillet 1977 | 3.372 |
| 2 | Septembre 1977 | 3.540 |
| 3 | Octobre 1977 | 2.722 |
| 4 | | |
| 5 | | |
| 6 | | |
| 7 | | |
| 8 | | |
| 9 | | |
| 10 | | |
| 11 | | |
| 12 | | |
| TOTAL | | 9.634 |
| Observations : Remarks | | |

M. George Taylor